



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTPPELLIER

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Montpellier, tenue à la mairie le 15 décembre 2016 à 19 h et à laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Bernard Riopel  
Madame Diane Thibault  
Monsieur Michel Harrisson

Monsieur Guy Pelletier  
Monsieur Jean-Guy Périard

Absence motivée : Madame Valérie Pelletier

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Stéphane Séguin.

Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Manon Lanthier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires 2017 – Demande au ministre;
5. Renouvellement des assurances collectives avec le Groupe Major inc.;
6. Achat de projecteurs pour la patinoire;
7. Acquisition du terrain constitué d'une partie du lot 1, rang 6, canton de Hartwell, circonscription foncière de Papineau incluant le centre communautaire, soit l'ancienne salle paroissiale et l'ancien presbytère;
8. Questions du public;
9. Levée de l'assemblée.



**1. Ouverture de l'assemblée**

Après un moment de réflexion, Monsieur Stéphane Séguin, maire, déclare la séance ouverte.

**2. Constatation de l'avis de convocation**

Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, signifie qu'un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil tel que requis par la Loi.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**2016-12-359**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

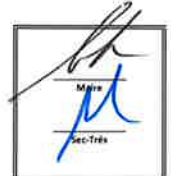
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en retirant le point suivant :

7. Acquisition du terrain constitué d'une partie du lot 1, rang 6, canton de Hartwell, circonscription foncière de Papineau incluant le centre communautaire, soit l'ancienne salle paroissiale et l'ancien presbytère;

Adoptée à l'unanimité.



#### 4. Adoption des prévisions budgétaires 2017 – Demande au ministre

2016-12-360

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE ce conseil informe le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux que les prévisions budgétaires 2017 seront adoptées le 12 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5. Renouvellement des assurances collectives avec le Groupe Major inc.

2016-12-361

CONSIDÉRANT la résolution no 2016-10-300 qui mandatait Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à la réalisation d'un appel d'offres pour le renouvellement des assurances collectives des employés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions, soit celles identifiées ci-après :

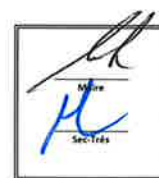
Nom du soumissionnaire	Prix obtenu *
Fédération québécoise des Municipalités (FQM)	2 939 \$
Groupe Major inc.	2 741 \$
* Incluant la taxe de 9%	

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Groupe Major Inc. est la moins onéreuse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Guy Pelletier

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Montpellier accepte les conditions du nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie Assomption vie, pour la période du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2017 inclusivement au montant de (2 741 \$) mensuellement incluant la taxe de 9 %;



QUE ce conseil autorise Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous documents relatifs au régime d'assurance collective.

Adoptée à l'unanimité.

## 6. Achat de projecteurs pour la patinoire

2016-12-362

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été demandées, soit la soumission no 2530 Duhamel électrique inc. pour six (6) Projecteurs DEL 78W 120V au montant de cinq mille deux cent quatre-vingts dollars et soixante-seize cents (5 280,76 \$) incluant la main-d'œuvre plus les taxes applicables et la soumission n° 4971 des Entreprises Électrique B. Marenger pour huit (8) projecteurs 186W DEL 4000K 120-277V au montant de sept mille quatre cent trois dollars et soixante cents (7 403,60 \$) plus main-d'œuvre et les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Duhamel électrique inc. pour six (6) Projecteurs DEL 78W 120V est la moins onéreuse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Périard

ET RÉSOLU QUE le préambule soit partie intégrante à la présente résolution;

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement à Duhamel électrique inc.;

ET QUE CE montant soit prélevé au poste budgétaire 02 70150 522 « entretien bâtisse et terrain loisirs »;

ET QUE Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires suivants :

Montant	Du poste	Description	Au poste	Description
5 545 \$	02 45110 631	Essence ordures	02 70150 522	Entretien bâtisse et terrain loisirs

Adoptée à l'unanimité.

## c. c. Finances



7. **Acquisition du terrain constitué d'une partie du lot 1, rang 6, canton de Hartwell, circonscription foncière de Papineau incluant le centre communautaire, soit l'ancienne salle paroissiale et l'ancien presbytère**

Cet item a été retiré.

8. **Questions du public**

9. **Levée de l'assemblée**

**2016-12-363**

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 19 h 12.

Adoptée à l'unanimité.



Stéphane Séguin, maire



Marion Lanthier, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**Prendre note que le genre masculin inclut le genre féminin, pour fin de simplification.**